

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Pouvoir adjudicateur

Commune de Saint Martin d'Uriage, 2 place de la Mairie – 38 410 Saint Martin d'Uriage représentée par son Maire, Gérald Giraud

Et

Commune de Revel, 74 place de la Mairie - 38 420 Revel représentée par son Maire, Coralie Bourdelain

Objet du marché

Travaux de réparation du Pont des Eaux

SOMMAIRE

1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRE	3
1.1 - Présentation de l'opération	3
1.2 - Rappel de la procédure choisie	3
1.2.1 - Définition de la procédure	3
1.2.2 - Déroulement de la consultation	3
2 - ANALYSE DES OFFRES AVANT NEGOCIATION	4
2.1 - Rappel des critères de jugement des offres	4
2.2 - Critère 1 : Prix des prestations	6
2.3 - Critère 2 - Valeur technique	7
2.4 - Critère 3 – Performances en matière de protection de l'environnement	9
2.5 - Classement final des offres avant négociation	10
3 - ANALYSE DES OFFRES APRES NEGOCIATION	11
3.1 - Déroulement de la négociation	11
3.2 - Critère 1 : Prix des prestations	11
3.3 - Critère 2 - Valeur technique	12
3.4 - Critère 3 – Performances en matière de protection de l'environnement	13
3.5 - Classement final des offres après négociation	13
4 - ANNEXE 1 – VERIFICATION DES BPU/DQE AVANT NEGOCIATION	15
5 - ANNEXE 2 – VERIFICATION DES BPU/DQE APRES NEGOCIATION	16

1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

1.1 - PRESENTATION DE L'OPERATION

Maîtrise d'ouvrage : **COMMUNES DE SAINT MARTIN D'URIAGE ET DE REVEL**

Maîtrise d'Œuvre : **AGOAH**

Le présent rapport a pour objet l'analyse des offres des entreprises pour l'attribution d'un marché public de travaux de réparation du Pont des Eaux. Ce pont permet le franchissement du cours d'eau le Doménon.

1.2 - RAPPEL DE LA PROCEDURE CHOISIE

1.2.1 - Définition de la procédure

La présente consultation est passée selon une **procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation**.

La proposition de variante n'est pas autorisée.

1.2.2 - Déroulement de la consultation

Le marché a fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence publié le 06 avril 2024.

La date limite de réception des plis a été fixée au **jeudi 02 mai 2024 à 12 h 00**.

A l'issue de la date limite de remise des offres, le registre des dépôts comptait 2 plis réceptionnés.

Il s'agit, par ordre de réception des offres des entreprises suivantes :

Numéro	Nom du candidat	Montant Total HT
1	MANANG	123 799,00 €
2	MIDALI FRERES	99 945,00 €

2 - ANALYSE DES OFFRES AVANT NEGOCIATION

2.1 - RAPPEL DES CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Critères d'attribution du marché :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

CRITERE	PONDERATION
Prix des prestations	40 %
Valeur Technique de l'offre	50 %
Performances en matière de protection de l'environnement	10 %

Critère 1 "Prix des prestations" : 40 %

Le prix des prestations sera établi selon le DQE joint. Le montant total de l'Acte d'Engagement sera reporté comme Montant de l'offre.

L'offre la plus basse, si elle n'est pas déclarée anormalement basse par le Pouvoir adjudicateur, se voit attribuer la note de 40.

Les autres offres sont notées proportionnellement selon la formule suivante :

$$\text{Note prix du candidat } i : \quad N_{pi} = 40 \times \frac{\text{Montant de l'offre la moins chère}}{\text{Montant de l'offre du candidat } i}$$

Montant de l'offre la moins chère s'entend hors offre irrégulière ou inappropriée ou inacceptable et hors offre confirmée anormalement basse.

Critère 2 "valeur technique" : 50 %

Sous-critère 2.1 : Pertinence de la méthodologie mise en œuvre pour le chantier - 25 points

Le candidat devra préciser la méthodologie proposée pour la réalisation des travaux : modalités de gestion des accès et de la circulation, mise en sécurité lors des travaux, reprise des maçonnerie, busage du cours d'eau, réalisation des ouvrages en béton armé, mise en œuvre du LHM, mise en œuvre de l'étanchéité, etc.

Sous-critère 2.2 : Délai, pertinence et cohérence du planning prévisionnel - 20 points

Le candidat devra fournir un planning détaillé des travaux et justifier des cadences envisagées.

Sous-critère 2.3 : Adéquation des moyens humains affectés au chantier - 5 points

Le candidat devra préciser les compétences et expériences de l'équipe qui interviendra (ouvriers, chefs de chantier, conducteur de travaux).

Critère 3 " Performances en matière de protection de l'environnement" : 10 %

Les mesures de protection du cours d'eau mises en œuvre pour éviter les pollutions accidentelles et pour maintenir au maximum l'écoulement des eaux sont décrites dans le dossier loi sur l'eau et l'arrêté préfectoral. Ces mesures seront suivies scrupuleusement par l'entreprise et non modifiables.

L'entreprise doit décrire les mesures environnementales appliquées spécifiquement au chantier et notamment concernant les nuisances : gestion des déchets, de la poussière, du bruit, mesures de protection et de remise en état de l'environnement avoisinant. Indiquer les formations ou sensibilisations suivies par le personnel sur cette thématique environnementale.

2.2 - CRITERE 1 : PRIX DES PRESTATIONS

Les deux offres analysées ne présentent pas d'incohérence entre les montants unitaires et totaux saisis dans les différents documents (DQE, BPU et acte d'engagement).

Aucune offre déposée n'est jugée anormalement basse.

La synthèse des offres financières des candidats et de notation du critère 1 est fournie dans le tableau ci-dessous :

Numéro	Nom du candidat	Montant Total HT	Note C1
1	MANANG	123 799,00 €	32,29 / 40
2	MIDALI FRERES	99 945,00 €	40 / 40

L'offre du candidat **MIDALI FRERES** obtient la meilleure note sur ce critère.

2.3 - CRITERE 2 - VALEUR TECHNIQUE

Ci-dessous sont résumées les remarques sur les mémoires techniques des candidats selon les sous-critères :

Sous-critère		SC2.1 Pertinence de la méthodologie mise en œuvre pour le chantier	SC2.2 Délai, pertinence et cohérence du planning prévisionnel	SC2.3 Adéquation des moyens humains affectés au chantier			
Rappel du règlement de la consultation		Le candidat devra préciser la méthodologie proposée pour la réalisation des travaux : modalités de gestion des accès et de la circulation, mise en sécurité lors des travaux, reprise des maçonneries, busage du cours d'eau, réalisation des ouvrages en béton armé, mise en oeuvre du LHM, mise en oeuvre de l'étanchéité, etc.	Le candidat devra fournir un planning détaillé des travaux et justifier des cadences envisagées.	Le candidat devra préciser les compétences et expériences de l'équipe qui interviendra (ouvriers, chefs de chantier, conducteur de travaux).			
N° candidat	Nom du candidat	Descriptif par candidat	Note / 25	Descriptif par candidat	Note / 20	Descriptif par candidat	Note / 5
1	MANANG	<p>Modalités de gestion des accès et de la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la circulation des véhicules durant les travaux évoqué et détaillé. - Maintien de la circulation des piétons durant les travaux non évoqué. <p>Mise en sécurité lors des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de sécurité généraux et spécifiques pour la réalisation des travaux évoqués. <p>Reprise des maçonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie et matériaux de reprise de maçonnerie évoqués et détaillés. <p>Busage du cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie et méthodologie de batardeau évoquées mais moyennement adaptées à l'opération. <p>Réalisation des ouvrages en béton armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des dispositif anti-affoulement abordée. - Réalisation des abouts de tablier non abordée. <p>Mise en oeuvre du LHM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre du LHM abordé. <p>Mise en oeuvre de l'étanchéité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étanchéité évoqué. <p>Autre(s) sujet(s) de l'opération non listé(s) ci-dessus abordé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prudence vis-à-vis de l'habitation attenante non abordée. - Agrandissement de l'engravure abordé. - Méthodologie de dépose des garde-corps abordée. - Réalisation des terrassements et de la chaussée abordée et détaillé. 	18 / 25	<p>Transmission d'un planning détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planning détaillé transmis. <p>Pertinence du planning :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de début juillet à mi-août 2024 (6 semaines) sans interruption. - Délais de travaux conforme à l'acte d'engagement. - Dates prévisionnelles en inadéquation avec le planning de l'acte d'engagement. - Délai de coupure de la circulation évoqué et partiellement réaliste. - Planning cohérent. - Prise en compte de manière exhaustive des tâches de l'opération à réaliser : bon. <p>Justification des cadences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadences non justifiées. 	13 / 20	<p>Organigramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme détaillé fourni avec présentation des intervenants pour cette opération. <p>CV et compétences des intervenants adaptées à l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV transmis. - Expérience des intervenants mise en avant. 	5 / 5
2	MIDALI FRÈRES	<p>Modalités de gestion des accès et de la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la circulation des véhicules durant les travaux non évoqué. - Maintien de la circulation des piétons durant les travaux évoqué sommairement. <p>Mise en sécurité lors des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de sécurité généraux et spécifiques pour la réalisation des travaux évoqués partiellement. <p>Reprise des maçonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie et matériaux de reprise de maçonnerie non évoqués. <p>Busage du cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie et méthodologie de batardeau évoquées et bien adaptées à l'opération. <p>Réalisation des ouvrages en béton armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des dispositif anti-affoulement non abordée. - Réalisation des abouts de tablier non abordée. <p>Mise en oeuvre du LHM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre du LHM non abordé. <p>Mise en oeuvre de l'étanchéité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étanchéité non évoqué. <p>Autre(s) sujet(s) de l'opération non listé(s) ci-dessus abordé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prudence vis-à-vis de l'habitation attenante abordée. - Agrandissement de l'engravure non abordé. - Méthodologie de dépose des garde-corps non abordée. - Réalisation des terrassements et de la chaussée abordée sommairement. 	8 / 25	<p>Transmission d'un planning détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phasage général avec les dates de commencement des différentes phases de l'opération transmis. <p>Pertinence du planning :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux du 19 août au 04 octobre 2024 (7 semaines) sans interruption. - Délais de travaux conforme à l'acte d'engagement. - Dates prévisionnelles en adéquation avec le planning de l'acte d'engagement. - Phasage cohérent. - Délai de coupure de la circulation non évoqué. - Prise en compte de manière exhaustive des tâches de l'opération à réaliser : moyen. <p>Justification des cadences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadences non justifiées. 	8 / 20	<p>Organigramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme détaillé fourni avec présentation des intervenants pour cette opération. <p>CV et compétences des intervenants adaptées à l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV non transmis. - Expérience des intervenants non mise en avant. 	3 / 5

La synthèse de la notation du critère 2 de est fournie dans le tableau ci-dessous :

Numéro	Nom du candidat	SC2.1	SC2.2	SC2.3	Note C2
1	MANANG	18 / 25	13 / 20	5 / 5	36 / 50
2	MIDALI FRERES	8 / 25	8 / 20	3 / 5	19 / 50

L'offre du candidat **MANANG** obtient la meilleure note sur le critère technique.

2.4 - CRITERE 3 – PERFORMANCES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ci-dessous sont résumées les remarques sur les performances en matière de protection de l'environnement décrites dans les mémoires techniques des candidats :

Sous-critère		C3 Performances en matière de protection de l'environnement	
Rappel du règlement de la consultation		<p>Les mesures de protection du cours d'eau mises en oeuvre pour éviter les pollutions accidentelles et pour maintenir au maximum l'écoulement des eaux sont décrites dans le dossier loi sur l'eau et l'arrêté préfectoral. Ces mesures seront suivies scrupuleusement par l'entreprise et non modifiables.</p> <p>L'entreprise doit décrire les mesures environnementales appliquées spécifiquement au chantier et notamment concernant les nuisances : gestion des déchets, de la poussière, du bruit, mesures de protection et de remise en état de l'environnement avoisinant. Indiquer les formations ou sensibilisations suivies par le personnel sur cette thématique environnementale.</p>	
N° candidat	Nom du candidat	Descriptif par candidat	Note / 10
1	MANANG	<p>Gestion des déchets, de la poussière, du bruit : - Mention de la gestion des déchets, du recyclage et de la pollution de l'environnement.</p> <p>Mesures de protection et de remise en état de l'environnement avoisinant : - Mesures correctives et compensatoires évoquées.</p> <p>Formations ou sensibilisations suivies par le personnel sur cette thématique environnementale : - Sensibilisation à l'éco conduite et à l'arrêt des moteurs lors des phases d'attente des véhicules non évoqué. - Gestion de l'eau sur le chantier évoquée.</p> <p>Respect des mesures décrites dans le dossier loi sur l'eau : - Respect de la typologie de mise en assec du cours d'eau et des dispositifs de protection de l'environnement décrits dans le DLE : Moyen.</p>	7 / 10
2	MIDALI FRÈRES	<p>Gestion des déchets, de la poussière, du bruit : - Mention de la gestion des déchets, du recyclage, de la pollution de l'environnement, des poussières et de la pollution sonore.</p> <p>Mesures de protection et de remise en état de l'environnement avoisinant : - Mesures correctives et compensatoires évoquées.</p> <p>Formations ou sensibilisations suivies par le personnel sur cette thématique environnementale : - Sensibilisation à l'éco conduite et à l'arrêt des moteurs lors des phases d'attente des véhicules évoqué. - Gestion de l'eau sur le chantier non évoquée.</p> <p>Respect des mesures décrites dans le dossier loi sur l'eau : - Respect de la typologie de mise en assec du cours d'eau et des dispositifs de protection de l'environnement décrits dans le DLE : Bon.</p>	9 / 10

La synthèse de la notation du critère 3 de est fournie dans le tableau ci-dessous :

Numéro	Nom du candidat	Note C3
1	MANANG	7 / 10
2	MIDALI FRERES	9 / 10

L'offre du candidat **MIDALI FRERES** obtient la meilleure note sur le critère des performances en matière de protection de l'environnement.

2.5 - CLASSEMENT FINAL DES OFFRES AVANT NEGOCIATION

Le classement final ressortant de l'analyse des offres avant négociation et de l'ensemble des critères est le suivant :

Numéro	Nom du candidat	Note C1 / 40	Note C2 / 50	Note C3 / 10	Note globale /100	Rang
1	MANANG	32,29	36	7	75,29	1
2	MIDALI FRERES	40	19	9	68	2

L'offre du candidat **MANANG** obtient la meilleure note.

3 - ANALYSE DES OFFRES APRES NEGOCIATION

3.1 - DEROULEMENT DE LA NEGOCIATION

Au terme de l'analyse des offres, il a été décidé d'engager une négociation technique et financière avec l'ensemble des candidats, conformément à l'article 2.1 du Règlement de Consultation.

Des courriers listant des questions sur les aspects technique et financier ont été rédigés à l'intention de chacun des candidats et ont été déposés sur la plateforme AWS le lundi 13 mai 2024.

La date limite de réception des offres négociées a été fixée au **mercredi 15 mai 2024**.

A l'issue de la date limite de remise des offres négociées, le registre des dépôts comptait 2 offres négociées réceptionnées :

Numéro	Nom du candidat	Montant Total HT
1	MANANG	99 799,00 €
2	MIDALI FRERES	99 945,00 €

3.2 - CRITERE 1 : PRIX DES PRESTATIONS

La synthèse des offres financières des candidats après négociation et de notation du critère 1 est fournie dans le tableau ci-dessous :

Numéro	Nom du candidat	Montant Total HT	Note C1
1	MANANG	99 799,00 €	40 / 40
2	MIDALI FRERES	99 945,00 €	39,94 / 40

L'offre du candidat **MANANG** obtient la meilleure note sur ce critère.

3.3 - CRITERE 2 - VALEUR TECHNIQUE

Ci-dessous sont résumées les remarques sur les mémoires techniques des candidats selon les sous-critères et en prenant en compte les précisions et éclaircissements apportées sur les mémoires techniques à l'issue de la négociation :

N° candidat	Nom du candidat	SC2.1		SC2.2		SC2.3	
		Pertinence de la méthodologie mise en œuvre pour le chantier		Délai, pertinence et cohérence du planning prévisionnel		Adéquation des moyens humains affectés au chantier	
Rappel du règlement de la consultation		Le candidat devra préciser la méthodologie proposée pour la réalisation des travaux : modalités de gestion des accès et de la circulation, mise en sécurité lors des travaux, reprise des maçonneries, busage du cours d'eau, réalisation des ouvrages en béton armé, mise en oeuvre du LHM, mise en oeuvre de l'étanchéité, etc.		Le candidat devra fournir un planning détaillé des travaux et justifier des cadences envisagées.		Le candidat devra préciser les compétences et expériences de l'équipe qui interviendra (ouvriers, chefs de chantier, conducteur de travaux).	
		Descriptif par candidat	Note / 25	Descriptif par candidat	Note / 20	Descriptif par candidat	Note / 5
1	MANANG	<p>Modalités de gestion des accès et de la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la circulation des véhicules durant les travaux évoqué et détaillé. - Maintien de la circulation des piétons durant les travaux évoqué et détaillé. <p>Mise en sécurité lors des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de sécurité généraux et spécifiques pour la réalisation des travaux évoqués et détaillés. <p>Reprise des maçonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie et matériaux de reprise de maçonnerie évoqués et détaillés. <p>Busage du cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie et méthodologie de batardeau évoquées mais moyennement adaptées à l'opération. <p>Réalisation des ouvrages en béton armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des dispositif anti-affoulement abordée. - Réalisation des abouts de tablier non abordée. <p>Mise en oeuvre du LHM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre du LHM abordé. <p>Mise en oeuvre de l'étanchéité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étanchéité évoquée. <p>Autre(s) sujet(s) de l'opération non listé(s) ci-dessus abordé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prudence vis-à-vis de l'habitation attenante non abordée. - Agrandissement de l'engravure abordé. - Méthodologie de dépose des garde-corps abordée. - Réalisation des terrassements et de la chaussée abordée et détaillé. 	21 / 25	<p>Transmission d'un planning détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planning détaillé transmis. <p>Pertinence du planning :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de début juillet à mi-août 2024 (6 semaines) sans interruption. - Délais de travaux conforme à l'acte d'engagement. - Dates prévisionnelles en inadéquation avec le planning de l'acte d'engagement → adéquation avec le planning de l'acte d'engagement possible. - Délai de coupure de la circulation évoqué et partiellement réaliste. - Planning cohérent. - Prise en compte de manière exhaustive des tâches de l'opération à réaliser : bon. <p>Justification des cadences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadences non justifiées → tâches unitaires maîtrisées de part leur expérience. 	15 / 20	<p>Organigramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme détaillé fourni avec présentation des intervenants pour cette opération. <p>CV et compétences des intervenants adaptées à l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV transmis. - Expérience des intervenants mise en avant. 	5 / 5
2	MIDALI FRÈRES	<p>Modalités de gestion des accès et de la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la circulation des véhicules durant les travaux évoqué. - Maintien de la circulation des piétons durant les travaux évoquée et détaillée. <p>Mise en sécurité lors des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de sécurité généraux et spécifiques pour la réalisation des travaux évoqués. <p>Reprise des maçonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie et matériaux de reprise de maçonnerie évoqués et détaillés. <p>Busage du cours d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Typologie et méthodologie de batardeau évoquées et bien adaptées à l'opération. <p>Réalisation des ouvrages en béton armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des dispositif anti-affoulement abordée partiellement. - Réalisation des abouts de tablier non abordée. <p>Mise en oeuvre du LHM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre du LHM abordé. <p>Mise en oeuvre de l'étanchéité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étanchéité évoquée et détaillées. <p>Autre(s) sujet(s) de l'opération non listé(s) ci-dessus abordé(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prudence vis-à-vis de l'habitation attenante abordée. - Agrandissement de l'engravure non abordé. - Méthodologie de dépose des garde-corps non abordée. - Réalisation des terrassements et de la chaussée abordée sommairement. 	22 / 25	<p>Transmission d'un planning détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phasage général avec les dates de commencement des différentes phases de l'opération transmis + planning associé. <p>Pertinence du planning :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux du 19 août au 04 octobre 2024 (7 semaines) sans interruption. - Délais de travaux conforme à l'acte d'engagement. - Dates prévisionnelles en adéquation avec le planning de l'acte d'engagement. - Phasage cohérent. - Délai de coupure de la circulation non évoqué. - Prise en compte de manière exhaustive des tâches de l'opération à réaliser : moyen. <p>Justification des cadences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadences justifiées. 	13 / 20	<p>Organigramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme détaillé fourni avec présentation des intervenants pour cette opération. <p>CV et compétences des intervenants adaptées à l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CV transmis. - Expérience des intervenants mise en avant. 	5 / 5

La synthèse de la notation du critère 2 est fournie dans le tableau ci-dessous :

Numéro	Nom du candidat	SC2.1	SC2.2	SC2.3	Note C2
1	MANANG	21 / 25	15 / 20	5 / 5	41 / 50
2	MIDALI FRERES	22 / 25	13 / 20	5 / 5	40 / 50

L'offre du candidat **MANANG** obtient la meilleure note sur le critère technique.

3.4 - CRITERE 3 – PERFORMANCES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A l'issue de la négociation, les candidats ont transmis des précisions et éclaircissements à travers un mémoire technique complémentaire. Les dispositions concernant les performances en matière de protection de l'environnement n'ont pas évoluées. Les notations restent inchangées.

La notation du critère 3 de est fournie dans le tableau ci-dessous :

Numéro	Nom du candidat	Note C3
1	MANANG	7 / 10
2	MIDALI FRERES	9 / 10

L'offre du candidat **MIDALI FRERES** obtient la meilleure note sur le critère des performances en matière de protection de l'environnement.

3.5 - CLASSEMENT FINAL DES OFFRES APRES NEGOCIATION

Le classement final ressortant de l'analyse des offres après négociation et de l'ensemble des critères est le suivant :

Numéro	Nom du candidat	Note C1 / 40	Note C2 / 50	Note C3 / 10	Note globale /100	Rang
1	MANANG	40	41	7	88	2
2	MIDALI FRERES	39,94	40	9	88,94	1

L'offre du candidat **MIDALI FRERES** obtient la meilleure note.

Proposition : À la vue des offres remises pour cette consultation et de l'analyse multicritères qui précède, nous proposons de retenir le candidat **MIDALI FRERES** pour un montant de travaux de **99 945,00 € HT**.

Fait à Voiron le 16 mai 2024 – Axel MICHON



4 - ANNEXE 1 – VERIFICATION DES BPU/DQE AVANT NEGOCIATION

PRIX N°	DESIGNATION	U	Q	Estimation		MANANG		MIDALI FRÈRES	
				PRIX UNIT HT	MONTANT HT	PRIX UNIT HT	MONTANT HT	PRIX UNIT HT	MONTANT HT
100	ORGANISATION GENERALE ET ETUDES								
101	Installation et repli des services généraux du chantier	F	1	6 000,00	6 000,00	7 700,00	7 700,00	4 716,50	4 716,50
102	Etudes et plans d'exécution	F	1	2 500,00	2 500,00	6 200,00	6 200,00	3 220,00	3 220,00
103	Dossier de recolement	F	1	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	655,00	655,00
104	Signalisation de protection du chantier et balisage	F	1	1 500,00	1 500,00	1 800,00	1 800,00	2 478,00	2 478,00
105	Echafaudages, moyens d'accès et protection personnel	F	1	3 500,00	3 500,00	19 200,00	19 200,00	3 150,00	3 150,00
106	Constat d'huissier	F	1	1 500,00	1 500,00	1 000,00	1 000,00	744,00	744,00
	Sous-Total 100 →				16 000,00		36 900,00		14 963,50
200	TRAVAUX PREPARATOIRES - TERRASSEMENT - DEMOLITION								
201	Gestion de la circulation	F	1	1 000,00	1 000,00	1 800,00	1 800,00	1 455,00	1 455,00
202	Maintien de la circulation des piétons vers le hameau	F	1	2 000,00	2 000,00	9 600,00	9 600,00	1 090,00	1 090,00
203	Protection de l'environnement - busage - pompage	F	1	10 000,00	10 000,00	5 400,00	5 400,00	5 050,00	5 050,00
204	Débroussaillage + rognage de la souche d'arbre en pied de culée RD	F	1	3 000,00	3 000,00	600,00	600,00	800,00	800,00
205	Démolition des banquettes béton	F	1	4 000,00	4 000,00	3 400,00	3 400,00	5 715,00	5 715,00
206	Piquage de l'ensemble des joints des culées	F	1	2 000,00	2 000,00	2 200,00	2 200,00	1 750,00	1 750,00
207	Terrassement en pied de culée pour dispositif anti-affouillement	F	1	2 000,00	2 000,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
208	Démolition chaussée, y compris sciages périphériques	m²	150	15,00	2 250,00	26,00	3 900,00	16,50	2 475,00
209	Terrassement abouts tablier	m³	18	45,00	810,00	47,00	846,00	94,00	1 692,00
210	Dépose étanchéité	F	1	1 350,00	1 350,00	2 300,00	2 300,00	700,00	700,00
211	Dépose garde-corps	F	1	1 050,00	1 050,00	690,00	690,00	425,00	425,00
212	Piquage du tablier et passivation des aciers	m²	15	70,00	1 050,00	75,00	1 125,00	215,00	3 225,00
213	Décapage extrados, longrines et rives du tablier à l'eau haute pression	m²	80	15,00	1 200,00	8,30	664,00	36,00	2 880,00
	Sous-Total 200 →				31 710,00		36 625,00		31 357,00
300	STRUCTURE - ETANCHEITE - DRAINAGE								
301	Reprises en sous-œuvre de la culée rive droite	m³	3	1 300,00	3 900,00	940,00	2 820,00	1 750,00	5 250,00
302	Coffrage	m²	10	80,00	800,00	89,00	890,00	120,00	1 200,00
303	Béton C35/45 XF4 G+S	m³	4	350,00	1 400,00	453,00	1 812,00	325,00	1 300,00
304	Dispositif anti-affouillement en pieds des culées	ml	13	350,00	4 550,00	337,00	4 381,00	257,50	3 347,50
305	Fourniture, façonnage et mise en œuvre d'aciers HA et/ou Dx	kg	1275	3,00	3 825,00	3,40	4 335,00	3,20	4 080,00
306	Scellement HA12 dans la maçonnerie existante et dans le tablier en béton armé	U	210	25,00	5 250,00	16,00	3 360,00	22,50	4 725,00
307	Rehaussement des engravures dans les longrines	ml	21	40,00	840,00	79,00	1 659,00	103,00	2 163,00
308	Ragréages localisés du tablier	m²	15	80,00	1 200,00	87,00	1 305,00	86,00	1 290,00
309	Étanchéité	m²	45	80,00	3 600,00	37,00	1 665,00	69,50	3 127,50
310	Retombée étanchéité	ml	12	30,00	360,00	29,00	348,00	46,00	552,00
311	Relevé d'étanchéité yc protection mortier fibré	ml	21	50,00	1 050,00	44,00	924,00	30,00	630,00
312	Revêtement au mortier à LHM sur longrines et rives de tablier	m²	28	70,00	1 960,00	45,00	1 260,00	60,00	1 680,00
313	Rejointoiement généralisé des culées	F	1	4 000,00	4 000,00	3 700,00	3 700,00	1 580,00	1 580,00
314	Barbacane inox 60mm L=1,5m	U	7	250,00	1 750,00	255,00	1 785,00	941,00	6 587,00
	Sous-Total 300 →				34 485,00		30 244,00		37 512,00
400	REMBLAI - EQUIPEMENTS - VOIRIE								
401	Drain, y compris exutoire inox 60mm	F	2	600,00	1 200,00	1 600,00	3 200,00	620,00	1 240,00
402	Remblai GNT 0/80	m³	15	65,00	975,00	47,00	705,00	48,00	720,00
403	Couche grave ciment en abouts d'ouvrage	m³	4	200,00	800,00	236,00	944,00	198,00	792,00
404	Amenée repli matériel enrobés	F	1	2 000,00	2 000,00	1 600,00	1 600,00	517,50	517,50
405	BBSG	T	28	180,00	5 040,00	194,00	5 432,00	230,00	6 440,00
406	Garde-corps	ml	21	350,00	7 350,00	313,00	6 573,00	283,00	5 943,00
407	Reprise de la glissière de sécurité mixte bois-métal en sortie d'ouvrage en rive droite à l'amont	ml	4	450,00	1 800,00	394,00	1 576,00	115,00	460,00
	Sous-Total 400 →				19 165,00		20 030,00		16 112,50
RECAPITULATIF									

100	ORGANISATION GENERALE ET ETUDES			16 000,00 €	36 900,00 €	14 963,50 €
200	TRAVAUX PREPARATOIRES - TERRASSEMENT - DEMOLITION			31 710,00 €	36 625,00 €	31 357,00 €
300	STRUCTURE - ETANCHEITE - DRAINAGE			34 485,00 €	30 244,00 €	37 512,00 €
400	REMBLAI - EQUIPEMENTS - VOIRIE			19 165,00 €	20 030,00 €	16 112,50 €
	TOTAL HT			101 360,00 €	123 799,00 €	99 945,00 €
	TVA 20%			20 272,00 €	24 759,80 €	19 989,00 €
	TOTAL TTC			121 632,00 €	148 558,80 €	119 934,00 €

5 - ANNEXE 2 – VERIFICATION DES BPU/DQE APRES NEGOCIATION

PRIX N°	DESIGNATION	U	Q	Estimation		MANANG		MIDALI FRÈRES	
				PRIX UNIT HT	MONTANT HT	PRIX UNIT HT	MONTANT HT	PRIX UNIT HT	MONTANT HT
100	ORGANISATION GENERALE ET ETUDES								
101	Installation et repli des services généraux du chantier	F	1	6 000,00	6 000,00	7 700,00	7 700,00	4 716,50	4 716,50
102	Études et plans d'exécution	F	1	2 500,00	2 500,00	3 400,00	3 400,00	3 220,00	3 220,00
103	Dossier de recolement	F	1	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	655,00	655,00
104	Signalisation de protection du chantier et balisage	F	1	1 500,00	1 500,00	1 800,00	1 800,00	2 478,00	2 478,00
105	Echafaudages, moyens d'accès et protection personnel	F	1	3 500,00	3 500,00	5 500,00	5 500,00	3 150,00	3 150,00
106	Constat d'huissier	F	1	1 500,00	1 500,00	1 000,00	1 000,00	744,00	744,00
	Sous-Total 100 →				16 000,00		20 400,00		14 963,50
200	TRAVAUX PREPARATOIRES - TERRASSEMENT - DEMOLITION								
201	Gestion de la circulation	F	1	1 000,00	1 000,00	1 800,00	1 800,00	1 455,00	1 455,00
202	Maintien de la circulation des piétons vers le hameau	F	1	2 000,00	2 000,00	2 100,00	2 100,00	1 090,00	1 090,00
203	Protection de l'environnement - busage - pompage	F	1	10 000,00	10 000,00	5 400,00	5 400,00	5 050,00	5 050,00
204	Débroussaillage + rognage de la souche d'arbre en pied de culée RD	F	1	3 000,00	3 000,00	600,00	600,00	800,00	800,00
205	Démolition des banquettes béton	F	1	4 000,00	4 000,00	3 400,00	3 400,00	5 715,00	5 715,00
206	Piquage de l'ensemble des joints des culées	F	1	2 000,00	2 000,00	2 200,00	2 200,00	1 750,00	1 750,00
207	Terrassement en pied de culée pour dispositif anti-affouillement	F	1	2 000,00	2 000,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
208	Démolition chaussée, y compris sciages périphériques	m²	150	15,00	2 250,00	26,00	3 900,00	16,50	2 475,00
209	Terrassement abouts tablier	m³	18	45,00	810,00	47,00	846,00	94,00	1 692,00
210	Dépose étanchéité	F	1	1 350,00	1 350,00	2 300,00	2 300,00	700,00	700,00
211	Dépose garde-corps	F	1	1 050,00	1 050,00	690,00	690,00	425,00	425,00
212	Piquage du tablier et passivation des aciers	m²	15	70,00	1 050,00	75,00	1 125,00	215,00	3 225,00
213	Décapage extrados, longrines et rives du tablier à l'eau haute pression	m²	80	15,00	1 200,00	8,30	664,00	36,00	2 880,00
	Sous-Total 200 →				31 710,00		29 125,00		31 357,00
300	STRUCTURE - ETANCHEITE - DRAINAGE								
301	Reprises en sous-œuvre de la culée rive droite	m³	3	1 300,00	3 900,00	940,00	2 820,00	1 750,00	5 250,00
302	Coffrage	m²	10	80,00	800,00	89,00	890,00	120,00	1 200,00
303	Béton C35/45 XF4 G+S	m³	4	350,00	1 400,00	453,00	1 812,00	325,00	1 300,00
304	Dispositif anti-affouillement en pieds des culées	ml	13	350,00	4 550,00	337,00	4 381,00	257,50	3 347,50
305	Fourniture, façonnage et mise en œuvre d'aciers HA et/ou Dx	kg	1275	3,00	3 825,00	3,40	4 335,00	3,20	4 080,00
306	Scellement HA12 dans la maçonnerie existante et dans le tablier en béton armé	U	210	25,00	5 250,00	16,00	3 360,00	22,50	4 725,00
307	Rehaussement des engravures dans les longrines	ml	21	40,00	840,00	79,00	1 659,00	103,00	2 163,00
308	Ragréages localisés du tablier	m²	15	80,00	1 200,00	87,00	1 305,00	86,00	1 290,00
309	Étanchéité	m²	45	80,00	3 600,00	37,00	1 665,00	69,50	3 127,50
310	Retombée étanchéité	ml	12	30,00	360,00	29,00	348,00	46,00	552,00
311	Relevé d'étanchéité yc protection mortier fibré	ml	21	50,00	1 050,00	44,00	924,00	30,00	630,00
312	Revêtement au mortier à LHM sur longrines et rives de tablier	m²	28	70,00	1 960,00	45,00	1 260,00	60,00	1 680,00
313	Rejointoiement généralisé des culées	F	1	4 000,00	4 000,00	3 700,00	3 700,00	1 580,00	1 580,00
314	Barbacane inox 60mm L=1,5m	U	7	250,00	1 750,00	255,00	1 785,00	941,00	6 587,00
	Sous-Total 300 →				34 485,00		30 244,00		37 512,00
400	REMBLAI - EQUIPEMENTS - VOIRIE								
401	Drain, y compris exutoire inox 60mm	F	2	600,00	1 200,00	1 600,00	3 200,00	620,00	1 240,00
402	Remblai GNT 0/80	m³	15	65,00	975,00	47,00	705,00	48,00	720,00
403	Couche grave ciment en abouts d'ouvrage	m³	4	200,00	800,00	236,00	944,00	198,00	792,00
404	Amenée repli matériel enrobés	F	1	2 000,00	2 000,00	1 600,00	1 600,00	517,50	517,50
405	BBSG	T	28	180,00	5 040,00	194,00	5 432,00	230,00	6 440,00
406	Garde-corps	ml	21	350,00	7 350,00	313,00	6 573,00	283,00	5 943,00
407	Reprise de la glissière de sécurité mixte bois-métal en sortie d'ouvrage en rive droite à l'amont	ml	4	450,00	1 800,00	394,00	1 576,00	115,00	460,00
	Sous-Total 400 →				19 165,00		20 030,00		16 112,50
RECAPITULATIF									

En rouge = prix modifiés sur les offres négociées

100	ORGANISATION GENERALE ET ETUDES			16 000,00 €	20 400,00 €	14 963,50 €
200	TRAVAUX PREPARATOIRES - TERRASSEMENT - DEMOLITION			31 710,00 €	29 125,00 €	31 357,00 €
300	STRUCTURE - ETANCHEITE - DRAINAGE			34 485,00 €	30 244,00 €	37 512,00 €
400	REMBLAI - EQUIPEMENTS - VOIRIE			19 165,00 €	20 030,00 €	16 112,50 €
	TOTAL HT			101 360,00 €	99 799,00 €	99 945,00 €
	TVA 20%			20 272,00 €	19 959,80 €	19 989,00 €
	TOTAL TTC			121 632,00 €	119 758,80 €	119 934,00 €